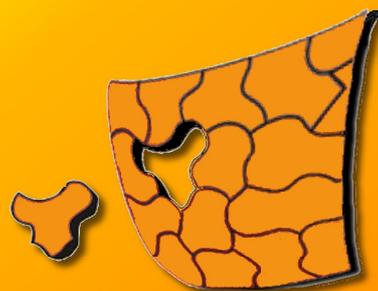
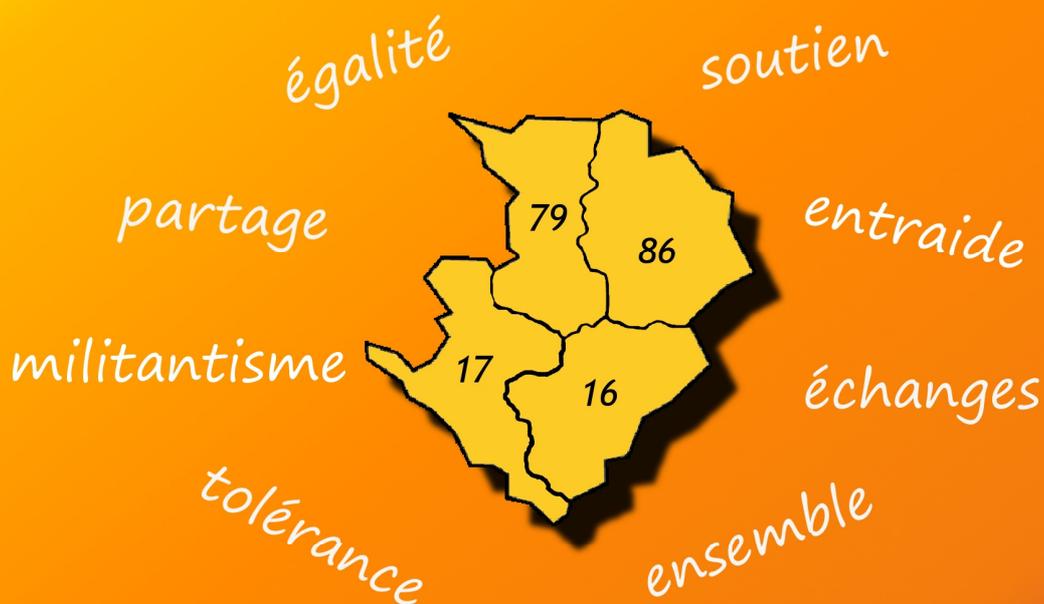


Groupement pour l'Insertion des personnes Handicapées Physiques



GIHP POITOU-CHARENTES



1978-2008

30 ans d'actions par et pour les
personnes en situation de handicap

Ce document s'adresse à tous : partenaires ou futurs membres de l'association qui voudraient mieux connaître notre histoire ; actuels ou anciens membres qui ne manqueront pas de jeter un œil nostalgique sur les périodes qu'ils ont connu ; mais aussi à toute personne curieuse de découvrir le sens de nos actions et le respect de nos engagements.

Vous pouvez y lire l'histoire du GIHP Poitou-Charentes et de son réseau (National, Deux-Sèvres, Charente-Maritime) ainsi que l'évolution des différentes activités, toujours à vocation d'insertion. Pour chaque période, un parallèle est fait entre la législation nationale et la place de la personne handicapée dans la société. Enfin, retrouvez les personnalités qui ont marqué l'association (adhérents, bénévoles, partenaires, salariés).

Vous faire partager ces 30 années d'aventure, telle est la modeste ambition de ce document.

Nous vous souhaitons bonne lecture.



"L'accès à tout pour tous"

SOMMAIRE

Mot du président fondateur	→ page 4
Editorial	→ page 5
Avant 1978 : le GIHP national et son réseau	→ page 6
Création du GIHP Poitou-Charentes et premières années (1978-1981)	→ page 8
Pérennisation des activités (1982-1985)	→ page 11
Développement vers de nouvelles activités (1986-1994)	→ page 14
Période de transition : une nouvelle présidence (1995-1997)	→ page 18
Nouveau souffle pour l'association (1998-2004)	→ page 20
Adaptation dans un environnement bouleversé (2005-2008)	→ page 23
Le GIHP Poitou-Charentes en 2008	→ page 25
Quelques personnalités marquantes du GIHP	→ page 26
Nos partenaires	→ page 28
Quelques sigles	→ page 29
Glossaire / Lexique	→ page 30
Quelques références	→ page 31



LE MOT DU PRESIDENT FONDATEUR

Me voici sur le dos, couché sur un chariot plat avec pour seule vision le plafond inox de cet ascenseur qui n'en finit pas de monter. J'ai froid et je ne sais pas ce que je fais ici.

Nous sommes en juillet 1976, j'ai 20 ans, je suis jardinier paysagiste. Dans quelques minutes je serai dehors au soleil, j'enfilerai mes bottes pour une course de Trial. Je ne le sais pas, mais ma vie vient de basculer, je suis rentré dans le monde du "Handicap" !

Début 1977, je sais que ma vie se passera maintenant sur 4 roues et il me faut revoir entièrement ma copie concernant mon avenir.

Pendant un an, je partage ma chambre à l'Hôpital Raymond Poincaré avec Bernard Lesigne et je rencontre Paul Flexer et Philippe Saint Martin. C'est ici dans cette chambre du service Vidal à Garches que le GIHP Poitou-Charentes est né, convaincu par ces trois personnes que l'insertion dans cette société hostile aux situations de handicap est possible.

De retour à Poitiers fin 1977, je reprends une activité professionnelle accompagnée d'une formation comptabilité, je dépose les statuts du GIHP Poitou-Charentes ayant bien l'intention de décentraliser en province les services mis en place à Strasbourg et Paris par ces étudiants motivés et militants.

La route est longue et semée d'embûches. Militer et faire passer le message, sur quatre Départements, que le handicap n'est pas synonyme d'infériorité, tant auprès des administrations que des personnes en situation de handicap, demande du temps et de l'énergie. Participer à différentes commissions municipales, trouver des financements pour mettre en place les différents services assurant le transport et la formation professionnelle des personnes vivant un handicap, apporter son concours à l'amélioration de l'accessibilité, sans oublier que tout le monde peut prétendre à des périodes de vacances avec des activités praticables, quelque soit le handicap vécu, sera long et difficile.

Ce n'est qu'en 1986 que le GIHP PC quittera enfin ma résidence personnelle pour prendre son autonomie logistique ainsi que sa place citoyenne et reconnue dans le paysage Poitevin.

30 ans après la création de cette association, je pense que le combat n'est pas terminé. Les premières personnes touchées en cas de difficultés économiques d'ordre général, d'emplois, etc. ce sont toujours et encore les personnes en situation de handicap !

Conserver la gestion de l'association par ces dernières doit rester une priorité, mais il faut veiller à "l'insertion des personnes valides dans cette équipe !"

Enfin, les administrateurs du GIHP PC doivent se contraindre à des formations régulières pour assurer l'encadrement des salariés de l'association et faire des propositions concrètes à nos politiques décidant souvent de l'avenir des personnes en situation de handicap, sans en maîtriser complètement les difficultés quotidiennes.

Je remercie tous les bénévoles et les salariés qui ont oeuvré sans compter à mes côtés. Sans eux rien n'aurait été possible. Je soutiens et souhaite bon courage à celles et ceux qui continuent ce travail au sein du GIHP initié ici, en Poitou-Charentes, il y 30 ans.



Hervé Monnereau
Président Fondateur

EDITORIAL

Si vous entendez ou lisez : arthrogrypose congénitale, ce n'est pas une espèce d'extraterrestre qui envahit notre planète, mais le nom du syndrome rare dont je suis atteinte qui me vaut ainsi d'appartenir au genre dûment répertorié des personnes en situation de handicap.



Lorsque je suis arrivée en 1979 à Poitiers pour débiter des études universitaires, j'ai intégré la résidence Descartes où nous étions 6 étudiants handicapés bloqués au rez-de-chaussée du bâtiment C car l'accessibilité du Campus en général était bien relative, voire inexistante. Quant aux déplacements, deux alternatives s'offraient à moi : à pieds ou en bus, eux aussi infranchissables et sans accompagnement.

Cependant, existaient sur Poitiers Handibus de la STP, service adapté pour les personnes à mobilité réduite et le GIHP Poitou-Charentes, association dédiée à l'insertion des personnes en situation de handicap ; le transport étant l'un de ces moyens.

D'abord comme utilisatrice, puis en tant que secrétaire bénévole, j'ai appris à apprécier et partager les actions militantes, les objectifs, les engagements singuliers de cette association. Le fait que des personnes handicapées décidant elles-mêmes de leurs projets de vie, sans considération d'assistanat, de concupiscence, de misérabilisme m'a confortée dans ma conviction qu'il était possible de se considérer maître de notre vie. Ceci est la marque de fabrique du GIHP dans toutes ses délégations (25 en France et en métropole), ancrée historiquement.

Elue à la présidence en juin 1995, depuis 13 ans, je me suis attachée à faire vivre et transmettre les valeurs de mes pairs "GIHPiens", à savoir « Par et Pour les personnes en situation de handicap ».

La reprise de l'exercice de sa pleine citoyenneté par une frange de la société traditionnellement reléguée, déconsidérée, incomprise donc mystifiée, méconnue car culturellement étouffée devient un événement quasi révolutionnaire qui doit perdurer.

Je fais donc mien ce combat de dignité et de reconnaissance. Je souhaite que le GIHP Poitou-Charentes reste une force de proposition constructive tolérante, permettant ainsi que la déclaration « J'ai fait un rêve » de Martin Luther King, que je m'approprie sans complexe, devienne une réalité incontournable pour nos enfants.

Maryse Sicot Quintard
Présidente 1995-2008

AVANT 1978 : LE GIHP NATIONAL ET SON RESEAU

En octobre 1964, Gérard Crombez, un étudiant tétraplégique, inscrit à la faculté des sciences de Nancy, déclarait : "Je vous propose l'aventure la plus lucide, la plus raisonnable et la plus merveilleuse que vous puissiez vivre". Le GIHP, Groupement des Intellectuels Handicapés Physiques, était né.

Initialement, les quelques étudiants à l'origine de l'association ont créé un foyer d'accueil médicalisé à Vandoeuvre, dans la banlieue de Nancy, pour leur permettre de faire des études. Une structure plus importante est construite plus tard. Celui-ci comporte une vingtaine de chambres, une aide soignante intervient régulièrement et un gardien de nuit est présent.

La question s'est alors posée par la suite de savoir comment se rendre dans de meilleures conditions à l'université. L'idée d'un transport adapté est alors devenue incontournable. Avec le temps, il est apparu évident que ce transport, exclusivement universitaire à l'origine, soit ouvert à d'autres personnes du foyer, puisque toute autre personne à mobilité réduite puisse y accéder. Aucun de ces étudiants n'aurait alors pu imaginer que le transport adapté puisse devenir ce qu'il est aujourd'hui.

Sur la période 1964-1974, sont créées les premières délégations régionales : Grenoble, Strasbourg, Montpellier, Amiens et Nancy.

Pendant l'été 1967, un premier colloque national a lieu à Montpellier ; puis un deuxième est organisé lors de l'été 1968 à Grenoble sur le thème de l'insertion par la culture. Enfin un troisième se déroule à Amiens, avec pour thème principal le rapport Bloch-Lainé (cf. encadré page 7).

En 1969, le GIHP National est reconnu d'utilité publique, reconnaissance dont jouit l'ensemble des associations membres du réseau GIHP.

En 1974, le GIHP National fête ses dix ans d'existence : il fait alors le point sur son audience auprès des pouvoirs publics. Il se positionne comme organisateur de transports aménagés, créateur de deux autres foyers à Amiens et Montpellier pour le développement de la vie universitaire.

Lors de l'assemblée générale de 1975, le GIHP réaffirme son action dans trois directions : le transport, l'architecture et le travail. Il est désigné comme l'un des 25 membres de la Commission nationale consultative.



Grâce à cette estafette, premier véhicule adapté, des étudiants se sont déplacés librement.



Le 26 mars 1977, l'adjectif "intellectuel" du sigle GIHP est remplacé par le substantif "insertion".
L'objectif n'est plus seulement de faire entrer la personne handicapée à l'université mais aussi de l'en faire sortir pour une intégration sociale. Le GIHP National fait évoluer sa philosophie : avoir des responsables handicapés qui prennent en main leur destin.

En 1978, 6 autres GIHP existent sur le territoire :

- le GIHP Languedoc-Roussillon créé en 1973
- le GIHP Ile-de-France créé en 1974
- le GIHP Réunion créé en 1976
- le GIHP Rhône-Alpes créé en 1976
- le GIHP Aquitaine créé en 1977
- le comité Havrais créé en 1978



... Les faits marquants durant cette période ...

En 1967, un rapport de François Bloch-Lainé sur l'étude du problème général de l'inadaptation des personnes handicapées permet une prise de conscience autour du handicap. Il propose des idées directrices autour de trois axes :

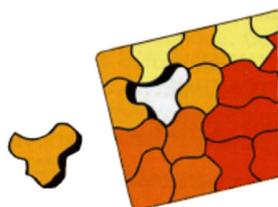
- **prévenir et dépister les handicaps,**
- **remédier à la complexité et aux insuffisances des prestations,**
- **instaurer une réelle coordination de l'action de l'administration et des autres intervenants.**

Loi d'orientation du 30 juin 1975 en faveur des personnes handicapées : la loi affirme pour la première fois de façon claire et précise les droits fondamentaux de la personne handicapée et les obligations de la collectivité à son égard. Elle amplifie et regroupe une législation que les apports successifs ont rendu trop complexe. La loi pose un principe essentiel qui est celui de l'INTEGRATION. Dans chaque département est constituée une Commission Technique d'Orientation et de REclassement Professionnel (COTOREP).

CREATION DU GIHP POITOU-CHARENTES ET SES PREMIERES ANNEES (1978-1981)

Déclaré à la Préfecture de la Vienne le 25 octobre 1978 (Journal Officiel n° 05.898), le GIHP Poitou-Charentes est créé à l'initiative d'Hervé Monneré, avec l'appui du GIHP National. C'est notamment grâce au soutien de Paul Flexer, Philippe Saint Martin et Bernard Lesigne que le GIHP Poitou-Charentes est né. Le premier siège du GIHP Poitou-Charentes se situe à Vouneuil-sous-Biard.

En restant fidèle à l'objectif premier de Gérard Crombez (président fondateur du GIHP National), le GIHP Poitou-Charentes a pour but d'agir pour l'insertion des personnes en situation de handicap dans la vie professionnelle, sociale et culturelle. Le transport est la première activité développée par l'association. Durant les premières années, les membres du GIHP proposent et développent d'autres services et activités.

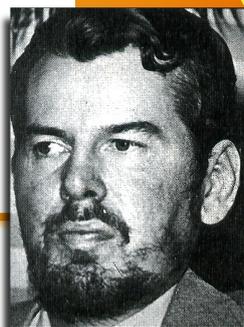


Hervé Monneré rappelle que les objectifs sont simples et peuvent se résumer en quelques mots :

" Le handicap n'est pas synonyme d'infériorité. Nous avons notre place dans la société et nous devons participer à la vie collective. Si notre handicap, quel qu'il soit, sollicite auprès de nos proches parfois quelques aides, ceci ne veut pas dire que nous devons vivre l'assistanat et être ballotés au gré de la compassion de notre entourage. Nous ne devons pas vivre dans la marginalisation et être enfermés dans des statuts et des législations administrées par des personnes, n'ayant vécu les handicaps que dans les livres. Mélangeons-nous, amis handicapés et valides, et travaillons ensemble à trouver des solutions simples et efficaces répondant aux besoins de tous."

Le 4 décembre 1979, le service transport voit le jour. Son fonctionnement est assuré par la Compagnie des Transports de Poitiers (CTP), en collaboration avec le GIHP Poitou-Charentes. Auparavant, un stage de formation au transport adapté est proposé aux chauffeurs de la CTP, ainsi qu'à ses administrateurs, au centre de l'AFT-FC (Association pour le développement de la Formation Transport - Formation Continue) de Poitiers.

Dès janvier 1980, une première convention est passée avec la CTP. Le GIHP Poitou-Charentes obtient ainsi un rôle de conseiller technique et participe en qualité d'intervenant extérieur à ces stages qui se multiplieront dans les années suivantes (Nantes, La Rochelle, Rennes, Orléans). Cette signature matérialise la participation de l'association au service transport des personnes à mobilité réduite sur Poitiers et son district.



Un hommage est rendu à Gérard Crombez, président fondateur du GIHP National et vice-président de la délégation Poitou-Charentes. Alors en vacances en Indonésie, où il vivait de plus près les problèmes des personnes handicapées dans les pays du Tiers Monde, il décède brutalement le 4 septembre 1980 à l'âge de 39 ans.

De nombreuses réflexions et propositions sont étudiées en 1980, notamment avec le président du GIHP Aquitaine (R. Roux), pour mettre en place sur la région des cours d'autonomie pour les personnes aveugles. De même, conscients que les personnes handicapées rencontrent des difficultés pour passer le permis de conduire, certains proposent d'adapter l'entrée et le passage du permis à l'Ecole de Conduite Française.

Dans les années 1978-1979, un service social adhérent est créé. Un service de documentation et d'aide technique est ainsi disponible. Une permanence les mercredis après-midi permet de mettre à disposition des adhérents une documentation importante comme le cahier de la vie quotidienne du Comité National Français de Liaison pour la Réadaptation des Handicapés (CNFLRH).

En 1980, est mis en place un Bureau d'Etude "Accessibilité" (BEA). Il permet de conseiller sur les questions d'accessibilité et d'adaptabilité des logements privés et des bâtiments publics.

Il s'agit pour le GIHP Poitou-Charentes d'apporter des suggestions (ou corrections) à des plans de construction de logements individuels ou collectifs pour personnes handicapées.

En novembre, une télévision régionale consacre 4 minutes d'antenne à l'inauguration du siège de la Délégation du bureau d'étude.



En décembre 1981, le service de la voirie de la ville de Poitiers, la direction du CHU (Centre Hospitalier Universitaire) ou encore l'administration des PTT sollicitent les compétences du GIHP Poitou-Charentes sur plusieurs projets d'accessibilité. L'association commence à se faire connaître. Elle affiche sa volonté de proposer son expertise aux offices HLM.

... Les faits marquants durant cette période ...

Décret du 9 décembre 1978 : fixe les mesures destinées à rendre accessibles aux personnes handicapées à mobilité réduite les installations neuves ouvertes au public, appartenant à l'Etat, aux collectivités locales, aux établissements publics à caractère administratif, scientifique et culturel.

Décret du 4 août 1980 : relatif à l'accessibilité des bâtiments d'habitation collectifs neufs et des logements qu'ils contiennent.

Loi du 7 janvier 1981 : accorde aux salariés victimes d'un accident de travail ou d'une maladie professionnelle, un droit au maintien dans l'emploi pendant toute la période d'indisponibilité.

L'année 1981 est déclarée année internationale des personnes handicapées.

PERENNISATION DES ACTIVITES (1982-1985)

L'association essaie avant tout de défendre les droits des personnes handicapées en multipliant les outils mis à leur disposition et en proposant des activités diversifiées. Parallèlement à son développement, le GIHP Poitou-Charentes informe, éduque et sensibilise sur leurs besoins, leurs difficultés et leurs aspirations. Divers partenariats avec les municipalités des quatre Départements de la région, avec les organismes sociaux et avec les associations, sont initiés durant ces années.

Plusieurs activités et actions sont menées de front, notamment des stages de remise à niveau pour les chauffeurs de minibus adaptés.

Dans le même temps, l'association fait l'acquisition de son premier véhicule, spécialement adapté pour le transport des personnes handicapées. Ce véhicule peut ainsi prendre le relais des minibus urbains, ne pouvant ni circuler en dehors du district de Poitiers, ni au-delà des plages horaires accordées lors du trafic ordinaire. Il permet à l'association de s'impliquer dans les transports, de faire connaître son professionnalisme et de répondre à un besoin réel, non couvert. En 1983, 1200 kms sont parcourus.

Un véhicule SIMCA est loué à la Société des Transports de Poitiers en 1984.



Le SIMCA
Talbot 1100 VF 2

Le CAPP (Cours d'Autonomie Pour les Personnes Aveugles) se développe en 1982 et prend petit à petit de l'ampleur. Il est mis en place grâce au concours de Roland Roux, président du GIHP Aquitaine. Le Poitou-Charentes est la troisième région à créer ce type de cours après l'Aquitaine et la Normandie.

Pour faciliter l'autonomie des non voyants, trois domaines sont notamment développés :

- les activités de la vie journalière (AVJ),
- le braille,
- la locomotion.



Deux personnes interviennent à l'époque : Mlle Savio, rééducatrice en AVJ et Mlle Vedrenne, instructrice en locomotion. Mme Lahlou est embauchée comme psychologue pour le CAPP. L'objectif d'un tel cours est d'encourager l'autonomie de la personne et de lui faire reprendre possession de son espace.

En 1983, 45 personnes suivent ainsi une rééducation à domicile. Ce cours est personnalisé et adapté à leurs besoins. Cette année-là, ce sont 264 interventions en locomotion, 190 interventions en AVJ et 93 cours de braille qui sont dispensés.

En 1984, le CAPP s'étend aux Deux-Sèvres et à la Charente-Maritime en réponse à une demande grandissante d'autonomie. Ce cours élargit le public bénéficiaire et se mobilise avec une équipe rééducatrice agrandie (ergothérapeute et psychomotricien).

3 conditions sont à remplir pour une bonne réussite des CAPP :

- la volonté de la personne à se prendre en charge,
- la participation active de l'entourage,
- une bonne assistance technique.

Plusieurs opérations sont également menées, notamment une opération "tracts", permettant de sensibiliser au stationnement gênant : trottoirs, places de parking réservées, plans inclinés, rampes d'accès...

Quant à l'accessibilité, plusieurs enquêtes sont réalisées sur le sujet dans différents locaux à Poitiers. Constatant qu'un public majoritaire ne respecte pas les aménagements réalisés (bateaux de trottoirs, parkings réservés, trottoirs encombrés, ...), des journées de sensibilisation dans les rues des villes de Poitiers et de Niort sont organisées.



Cette période marquée par de nombreux contacts fructueux avec Anne Lapeyre, très active en Charente-Maritime, permet au GIHP Poitou-Charentes de s'ouvrir et de se développer.

Suite à une étude réalisée par l'association pour le transport des personnes à mobilité réduite, une antenne départementale est mise en place à La Rochelle le 4 mars 1985. Trois chauffeurs et une secrétaire sont embauchés.

En juillet 1982, en accord avec l'Ecole de Conduite Française (ECF) de Niort, un service auto-école pour les personnes à mobilité réduite s'ouvre. L'ECF niortaise équipe des voitures pour permettre aux personnes handicapées de prendre des leçons de conduite et obtenir ou transformer un permis, facteur nécessaire à la reconversion sociale, souvent indispensable à la réinsertion professionnelle. En 1983, une dizaine de candidats obtiennent leur permis.



Le GIHP Poitou-Charentes sensibilise au handicap par la projection de films, suivie de débats, dans les écoles et les comités d'entreprise. Il informe aussi les usagers sur les aides spécifiques des Caisses d'Allocations Familiales (CAF) et des Caisses Primaires d'Assurance Maladie (CPAM) : aide au logement, maintien à domicile, aménagement spécifique, aide à la scolarité...

Il est en relation avec les Commissions Techniques d'Orientation et de REclassement Professionnel (COTOREP), les Agences Nationales Pour l'Emploi (ANPE). Il met à disposition des personnes de la documentation et aide à la constitution de dossiers administratifs. De même, l'association cherche des centres de vacances adaptés.

... Les faits marquants durant cette période ...

1983 : loi du 22 juillet sur la décentralisation

Les Départements sont notamment chargés de la politique d'aide sociale.

Ils assument la prise en charge des foyers d'hébergement pour les adultes handicapés et le versement d'une allocation compensatrice.

1984 :

- procédure de convention financière Etat-entreprises : une aide financière de l'Etat est accordée sur la base d'un programme pluriannuel portant sur les engagements d'embauche, de formation de travailleurs handicapés et de sous-traitance au profit d'établissement de travail protégé,

- élargissement du Conseil National Consultatif des Personnes Handicapées aux organisations d'employeurs et aux syndicats de salariés .

DEVELOPPEMENT VERS DE NOUVELLES ACTIVITES (1986-1994)

L'association s'installe pour une courte durée rue Alphonse Daudet, puis déménage dans les locaux actuels, Résidence Beaupuy à Poitiers.

Cette nouvelle implantation marque une évolution importante pour le GIHP Poitou-Charentes, qui peut à présent recevoir les personnes handicapées dans un lieu accessible et accueillant. Grâce à l'OPARC (Office public de l'habitat de Poitiers) devenu Logiparc en 2007, l'association dispose d'une salle de réunion, de plusieurs bureaux, d'une salle informatique...



En 1991, est créée l'EPSR Vienne (Equipe de Préparation et de Suite au Reclassement). Elle a pour mission d'accroître durablement l'emploi des travailleurs handicapés sur le Département de la Vienne. Dans le cadre du contrat Etat/Département, elle met en place des actions de formations complètes, faisant appel à l'AGEFIPH (Association de GEstion du Fonds pour l'Insertion Professionnelle des personnes Handicapées). Elle donne également aux travailleurs handicapés sans qualification la possibilité de reprendre contact avec l'entreprise. Cette équipe fonctionne avec le soutien du Conseil Général de la Vienne, du Ministère du travail et des Mairies.

L'équipe est composée de quatre personnes. Ses deux missions principales sont :

- le suivi et le reclassement professionnel des travailleurs handicapés
- l'information et la sensibilisation des chefs d'entreprises.

Outil essentiel à l'intégration, l'EPSR complète les autres services de l'association : le transport, l'accessibilité, la rééducation à domicile et les loisirs, leur permettant d'accéder à une plus grande autonomie.

L'activité transport est toujours aussi présente. En 1988, grâce à une sous-traitance avec la Société des Transports de Poitiers (STP), le GIHP Poitou-Charentes assure le transport de nombreuses personnes. L'acquisition d'un minibus permet de répondre à d'autres besoins, notamment auprès de centres conventionnés par le Conseil Général de la Vienne.

En 1989, une convention est signée avec la CPAM pour le transport de soins dans la Vienne. Sur l'ensemble du Département, au cours de 9 mois consécutifs en 1991, 1 921 transports sont effectués, soit 27 129 kms.



En 1990, un nouveau véhicule intègre le parc automobile, un Renault Trafic.

Suite aux jeux para-olympiques d'Albertville et compte tenu du travail de l'EPSR, l'association bénéficie de la mise à disposition d'un autre véhicule par l'AGEFIPH. Ce Renault Master rejoint le Renault Trafic et le véhicule léger (Simca VF 2).



Un bureau social propose une aide ponctuelle aux personnes handicapées, en les conseillant dans leurs démarches auprès des différents organismes (ex : logement, travail). Il conseille et oriente en fonction de leurs demandes.



Cette période est aussi marquée par l'arrivée de deux figures importantes du GIHP Poitou-Charentes : Fabienne Coëffard et Laurent Noir. Fabienne est aujourd'hui secrétaire-comptable et responsable transport. Laurent est, quant à lui, agent de conduite.

Tous les deux ont participé à l'activité "Roulotte et Loisirs" démarrée en 1988. L'association propose à des personnes handicapées des séjours organisés en roulotte.

La randonnée en roulotte est accessible à tous. Elle permet de redécouvrir la campagne au pas du cheval. Au fil des balades, les participants peuvent échanger avec les habitants de la région, qui ne sont plus surpris du passage de cette roulotte.

Tous les ans, l'association utilise des hébergements accessibles comme le Bois de Saint Pierre, l'Auberge de Jeunesse de Bellejouane, le CREPS (Centre Régional d'Education Populaire et de Sport) de Boivre ou encore les Ecuries de la Courtille. En 1992, on comptabilise 64 personnes sur 88 journées d'activités.



A côté de ces balades, le GIHP Poitou-Charentes adapte des cours d'équitation. Selon le handicap, les personnes s'initient à l'équitation, à l'attelage, aux cours d'hippologie. Les vacanciers veulent varier leurs activités, c'est pourquoi l'association leur propose des visites culturelles diversifiées (Futuroscope, Espace Mendès France, Musée Ste Croix) ainsi que des pratiques sportives.



Notons également en 1989, l'arrivée d'Aline Mestdagh en tant que psychomotricienne.

Dans la même optique que le CAPP, l'association décide d'élargir les cours aux personnes ayant un problème moteur. C'est ainsi que le CAPP devient le CAPPH (Cours d'Autonomie Pour les Personnes Handicapées physiques). Le GIHP Poitou-Charentes poursuit son partenariat avec les différentes structures poitevines telles que l'AVH (Association Valentin Haüy), les services de rééducation fonctionnelle de l'hôpital de Poitiers, l'ASSHAV (Association Sportive et Sociale des Handicapés et Adhérents Valides), les Chiens Guides d'Aveugles, etc.

Dans la même optique, un atelier cuisine est mis en place en 1993.

... Les faits marquants durant cette période ...

Loi du 10 juillet 1987 relative à l'emploi des travailleurs handicapés :
- tout employeur du secteur public ou privé occupant au moins vingt personnes est tenu d'employer des bénéficiaires dans la proportion de 6% de l'effectif total de son personnel,
- création de l'AGEFIPH.

Loi du 12 juillet 1990 relative à la protection des personnes contre les discriminations en raison de leur santé ou de leur handicap :
- cette loi vise à mieux protéger les droits des malades et des personnes handicapées,
- les comportements discriminatoires sont désormais passibles de sanctions pénales.

Loi du 13 juillet 1991 portant sur diverses mesures destinées à favoriser l'accessibilité des locaux d'habitation, des lieux de travail et des installations recevant du public.

Deux GIHP départementaux de la Région voient le jour en 1986 :

Le GIHP Charente-Maritime



Le 1^{er} mars 1985, un service transport est ouvert à La Rochelle. L'association se détache du régional et devient départementale à partir du mois de mars 1986. La modification paraît au Journal Officiel du 9 avril 1986. Le GIHP 17 possède alors 3 véhicules, un chauffeur à plein-temps, et deux chauffeurs à mi-temps.

Une convention tripartite avec le SIVOM (Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple de La Rochelle), la STCR (société de transport en commun de la région) et le GIHP 17 est d'abord signée. Puis en 1990, elle est remplacée par une convention bipartite STCR et GIHP 17.

La STCR apporte le soutien matériel : véhicule, entretien, carburant ; le GIHP 17 à lui donne la structure : salariés (chauffeurs, secrétaire), il gère son personnel et le fonctionnement du service. L'association étudie aussi avec les personnes handicapées tous les problèmes autour du handicap et cherche avec elles des solutions adaptées. Il travaille avec tous les services administratifs, sociaux et médico-sociaux en place.

Un bureau d'étude "Accessibilité" est également disponible. Il a une fonction de conseil auprès des personnes handicapées pour l'adaptation de leur logement et également auprès de la Direction Départementale de l'Équipement de Charente-Maritime. Les permis de construire sont étudiés en amont puis des visites de conformité sont effectuées.

Un service bricolage est aussi disponible. Ce dernier permet d'effectuer au domicile des personnes handicapées divers entretiens et travaux de bricolage, dans le cadre de la vie quotidienne, dans le but d'améliorer la qualité de leur environnement.

En 2008, le GIHP 17 assure toujours une activité transport importante. Avec une équipe d'une vingtaine de salariés sur le site de La Palisse, c'est plus de 30 000 transports et près de 500 000 kms qui sont réalisés chaque année.

Le GIHP Deux-Sèvres

C'est grâce à l'idée d'une exposition de 8 jours, qui a notamment permis de mettre en place des transports adaptés, qu'Henri Garibal, président fondateur, crée le GIHP 79 en avril 1986.



L'association développe plusieurs activités. On retrouve bien sûr un service de transport adapté.

Le GIHP 79 assure aussi des formations. Il s'agit de sensibiliser au problème du handicap visuel. Un atelier pour apprendre le braille est mis en place. Un bilan est spécifiquement effectué sur tous les problèmes d'accessibilité de la ville de Niort. Le GIHP 79 travaille beaucoup avec d'autres associations pour développer plusieurs activités, notamment sportives.

L'association intègre le GIHP Poitou-Charentes, quelques mois après le départ d'Henri Garibal en 1991.

PERIODE DE TRANSITION : UNE NOUVELLE PRESIDENCE (1995-1997)

Fin 1994, Hervé Monnereau quitte le GIHP après seize années de présidence. Après un intérim de six mois, assuré par Nicolas Vimont Vicary, Maryse Sicot Quintard devient la nouvelle présidente du GIHP Poitou-Charentes.

Elle essaie de rétablir et mettre à flot l'association qui connaît alors des difficultés.

La santé financière du GIHP Poitou-Charentes est précaire. L'essentiel des énergies est consacré à la "survie" de l'association : formation et professionnalisation du personnel, développement des partenariats financiers (renouvellement du parc véhicules), pérennisation du conseil d'administration, etc.

L'année 1995 marque la fin de l'EPSR Vienne. Elle est intégrée dans une autre association.

Cette même année, l'association lance l'idée de journées à thème. C'est une occasion pour les personnes handicapées de se retrouver et de partager, afin de favoriser leur intégration et lutter contre leur isolement. Des sorties sont organisées dans plusieurs lieux, par exemple le Marais Poitevin, Mouton Village, Nouaillé Maupertuis, les cafés-concerts (jazz...) à Poitiers, La Roche Posay, le parc des Minaudières, le Music Hall à Jaunay-Clan.

La période est aussi marquée par le soutien incontestable d'Aline Mestdagh qui devient directrice de l'association en 1995. Elle permet au GIHP Poitou-Charentes de se redynamiser. Une première action de formation "réinsertion pour les personnes mal et non voyantes" est ainsi organisée sous sa direction.



En 1996, le travail d'accessibilité réalisé depuis des années par plusieurs membres de l'association est enfin reconnu.

Le groupe accessibilité est officialisé par un arrêté du 16 février relatif à la constitution d'une sous-commission départementale accessibilité de la DDE 86, composée de cinq associations, nommées par le préfet, parmi lesquelles le GIHP Poitou-Charentes. Ce groupe étudie les dossiers soumis à la commission afin de vérifier la conformité des projets concernant les établissements recevant du public avec la réglementation accessibilité. Il vérifie aussi, lors de visites sur le terrain, la conformité des constructions ou des aménagements avec la réglementation et les prescriptions du permis de construire.

Le GIHP Poitou-Charentes intervient aussi au sein de la commission départementale d'actions touristiques, lors des classements d'hôtels, campings, aires de repos, sous la direction du Directeur des affaires décentralisées de l'urbanisme et du cadre de vie.

L'association assure un rôle de consultant auprès des services de la voirie de la mairie de Poitiers dans le cadre des choix de création d'emplacements de stationnement GIC-GIG. Elle est aussi consultée par des particuliers pour l'aménagement de leur habitation ou de leur véhicule et les oriente vers des organismes pouvant les aider. En 1997, on comptabilise 152 études de dossiers et 8 visites de conformité.

L'obtention du diplôme de capacité technique en 1997, permet à l'association de s'inscrire au registre des entreprises de transport public routier de personnes, sans limitation du nombre de places dans les véhicules, ni du nombre de véhicules affectés à l'activité. Le GIHP Poitou-Charentes assure alors un service porte à porte.

Ce dernier est à la disposition de toute personne à mobilité réduite, désirant se déplacer pour des motifs divers : loisirs, sports, déplacements professionnels, médicaux, scolaires, etc.

Le partenariat avec la STP débute en 1988 se consolide, ainsi que d'autres services conventionnés avec entre autre le Conseil Général de la Vienne, l'IAED (Institut national d'actions médico-sociales), le CFAS (Centre de Formation pour Apprentis Spécialisé) ou encore pour les transports de soins avec la CPAM 86 ou la MSA.

L'année 1997 permet aussi le développement régional des cours d'autonomie. L'objectif est de permettre aux personnes handicapées de réapprendre à réaliser seules la plupart des gestes quotidiens.

Durant cette année, l'association favorise les rencontres et informations auprès des prescripteurs et partenaires des quatre Départements afin de mener une action de qualité pour le maintien à domicile des personnes handicapées physiques.

Le GIHP Poitou-Charentes a plusieurs contacts

avec les services sociaux (l'équipe CRAMCO : Caisse Régionale d'Assurance Maladie du Centre Ouest, les centres communaux...), avec les principaux centres hospitaliers et les centres de rééducation (ophtalmologie, neurologie...), ainsi que le monde associatif.

Parallèlement, 31 personnes sont reçues dans le cadre des cours d'autonomie. Ces personnes ont pu participer à des activités de la vie journalière (tenue d'une maison, soins personnels), des séances favorisant la locomotion (connaissance du lieu de vie, utilisation de la canne blanche, fauteuil roulant), des rééducations (psychomotricité, ergothérapie) et des ateliers de groupe (cuisine et mobilisation corporelle).



... Les faits marquants durant cette période ...

Décret du 6 avril 1995 relatif à l'intégration des personnes handicapées. Le gouvernement veille à assurer la pleine et entière participation des personnes handicapées à la vie sociale et économique, quel que soit l'origine, la nature ou le degré de leur handicap. Il incite les communes à développer des initiatives visant à accroître la participation des personnes handicapées et de leurs associations à la vie locale.

Rapport final du Rapporteur spécial de la Commission du développement social sur le suivi de l'application des règles pour l'égalisation des chances des handicapés.

NOUVEAU SOUFFLE POUR L'ASSOCIATION (1998-2004)

L'association reprend de nouvelles activités et se consolide petit à petit. Cette période est marquée par des nouveautés, toujours dans le souci d'intégrer la personne handicapée dans la société "dite ordinaire", que ce soit culturellement, socialement ou professionnellement.

En 1998, le GIHP Poitou-Charentes débute l'Appui Social Individualisé (ASI). Ces mesures mettent en oeuvre un accompagnement global à l'insertion dans l'emploi ou plus largement dans une activité d'utilité sociale pour des personnes handicapées cumulant des difficultés sociales, familiales, voire de santé. Plusieurs interventions sont assurées en fonction des besoins : l'accueil, l'écoute et l'orientation sous forme d'entretiens individuels au cours desquels un projet d'insertion est élaboré.

Le GIHP est conventionné par la DDASS (Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales) et par la DDTEFP du Département de la Vienne (Direction Départementale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle), puis par le FSE (Fonds Social Européen) afin de mener à bien cette mission.

En 1998, un club loisirs permet à tous les adhérents de se retrouver tous les quinze jours dans les locaux du GIHP afin de participer à toute sorte de jeux de société : Belote, Scrabble, Trivial Pursuit, etc.



En 2003, le GIHP Poitou-Charentes intègre l'association Tourisme et Handicap, créée le 8 mai 2001 par les membres de la cellule de coordination nationale, réunissant des professionnels du tourisme et des représentants des personnes handicapées chargés d'animer et de coordonner, en liaison avec le ministère en charge du tourisme, le dispositif de labellisation.

Grâce à l'implication active de Bertrand Paillet, le GIHP Poitou-Charentes s'engage dans cette nouvelle mission car la labellisation permet aux personnes handicapées d'avoir une information claire, fiable et objective sur l'accessibilité des sites et des équipements touristiques sur les 4 grands types de handicaps.



Certains sites de la Vienne comme l'île aux serpents, le Futuroscope, des gîtes de France, des campings sont ainsi labellisés.

Cette période est favorable à la création de nouvelles activités.

En 2000, se met en place le tennis de table. Ce sport permet à tous de développer la mobilité corporelle et de se perfectionner, tout en passant un agréable moment.



L'année 2000 marque aussi le début des sorties cinéma une fois par mois.

L'atelier cuisine, existant depuis 1993, est pérennisé en 2003, avec l'arrivée de Corinne Simon, ergothérapeute libérale, qui encadre le groupe. Il s'agit de permettre aux personnes handicapées de réaliser les gestes quotidiens autour de la cuisine : aller faire des courses, confectionner le repas ou encore faire la vaisselle. Les objectifs sont fixés en fonction de l'autonomie recherchée par chaque personne. Des aides techniques, des adaptations, des conseils sont expérimentés dans le groupe. Cette atelier favorise la socialisation et la place de la personne en tant qu'acteur.

En 2001, grâce au dispositif Emploi Jeunes, le GIHP Poitou-Charentes embauche Guillaume Dudoigt, remplacé en 2003 par Karine Gouffié, qui tour à tour, développeront de façon considérable la vie associative. Cela marque un tournant important pour l'association qui, après des années d'énergie accaparée par une priorité de gestion, se réouvre davantage à des actions militantes et associatives : développement de la vie bénévole, création d'activités nouvelles, sorties diverses, ...



D'autres ateliers sont proposés, notamment une activité "art déco", permettant de créer et de s'exprimer par la peinture.

Une revue de presse est éditée en 2004. Cette période voit également la naissance de l'Info GIHPrends Part, bulletin d'information de l'association pour ses adhérents qui sera ensuite ouvert aux partenaires.



Enfin, un atelier "chant" voit le jour avec la constitution d'une chorale associant les adhérents du GIHP Poitou-Charentes et de l'Association des Paralysés de France de la Vienne.

Côté transport, le GIHP Poitou-Charentes se repositionne comme organisateur de transports, dans le cadre de deux conventions, signées en 2000, permettant aux personnes handicapées de retrouver l'autonomie nécessaire à la réussite de leur parcours d'insertion professionnelle.

La première convention est signée avec l'AGEFIPH. Le GIHP Poitou-Charentes est retenu pour l'aide à la mobilité pour l'emploi des travailleurs handicapés. Il s'agit de résoudre les problèmes de mobilité variés : carence de transport en commun adapté, horaires ou itinéraires inadéquats. Dans le cadre de cette convention, le GIHP Poitou-Charentes met en place et coordonne son propre service de transport ou fait appel à des prestataires taxis. En 2000, 8 bénéficiaires se sont ainsi rendus sur un lieu de travail, un lieu de formation, à un rendez-vous avec l'ANPE, etc.

La seconde convention est passée avec le PDITH (Plan Départemental d'Insertion des Travailleurs Handicapés de la Vienne). Elle permet au GIHP Poitou-Charentes d'aider à la mobilité et à la gestion d'un fonds social pour l'achat de chaussures de sécurité, de matériel professionnel de coiffure et le remboursement de nuitées lors de déplacements pour une formation.



Le GIHP Poitou-Charentes participe à des actions de sensibilisation pour faciliter l'intégration scolaire, à travers SAVISCOL (Service des Auxiliaires de Vie SCOLAIRE) par exemple. Ce sont des actions départementales et régionales réalisées avec d'autres associations, notamment l'APF ou encore l'AFM.



Durant cette période, 4 véhicules agrandissent le parc automobile de l'association.

En 2004, le GIHP Poitou-Charentes participe aux journées nationales du GIHP National, organisées au Futuroscope au mois de mai sur le thème : " la personne handicapée, consommatrice comme une autre..."

... Les faits marquants durant cette période ...

Loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale : adoption de nouveaux outils garantissant le droit des personnes, en particulier les personnes handicapées, dans les établissements et services.

Loi du 17 janvier 2002 : loi de modernisation sociale concernant la sécurité des personnes face au risque de la vie et du travail, notamment avec l'instauration des Conseils Départementaux Consultatifs des Personnes Handicapées (CDCPH) et une redéfinition de la loi du 10 juillet 1989 sur l'accueil familial des personnes handicapées (ou âgées).

ADAPTATION DANS UN ENVIRONNEMENT BOULEVERSE (2005-2008)

La loi 102 du 11 février 2005 marque une importante étape dans la reconnaissance et la prise en compte du handicap sous toutes ses formes. Cela marque aussi un véritable tournant pour les associations.

Comme la plupart des associations de personnes en situation de handicap, le GIHP Poitou-Charentes doit se repositionner.

L'activité transport se retrouve confrontée à l'émergence d'une concurrence privée. Les conventions de partenariat encadrant les principaux transports se transforment en appels d'offre. Mal armée, l'association « perd » alors brutalement en 2006 tous les transports scolaires assurés depuis 1993 pour le Conseil Général de la Vienne et depuis 2004 pour le Conseil Général des Deux-Sèvres. Début 2008, le GIHP Poitou-Charentes arrête les transports de soin effectués pour le compte de la CPAM 86.

Heureusement, d'autres transports se développent. C'est notamment le cas des transports urbains Handibus effectués avec la RTP puisque début 2007, malgré la concurrence, le GIHP est retenu pour 3 ans comme l'un des deux principaux sous-traitants. De même, les transports dits « GIHP » se multiplient. Un contrat de trois ans est signé avec l'ESAT Montandon à Gémozac (17) où une salariée et un véhicule sont détachés pour effectuer quotidiennement le transport des travailleurs de cet établissement.



L'association continue à maintenir sa flotte de véhicules adaptés et achète un Fiat Ducato en décembre 2007 (financé à près d'un tiers par le Conseil Général de la Vienne).



Début 2006, Aline Mestdagh quitte le GIHP Poitou-Charentes après 17 ans passés dans l'association. La direction est reprise par Etienne Maïer, qui poursuit à son tour la dynamique associative.

Parallèlement, l'association réfléchit à diversifier ses services. C'est ainsi qu'un travail est mené dès 2006 sur la mise en place d'un dispositif régional d'entraide mutuelle entre personnes en situation de handicap : LA PAIREMULATION (émulation par les pairs). Une personne handicapée insérée dans la société (le pairémulateur) fait profiter de son expérience, de son vécu, à une personne en recherche d'autonomie (le pairémulé). L'objectif de la pairémulation est de permettre au pairémulé de réaliser sa vie selon ses choix, dans les diverses activités du quotidien (le logement, les déplacements, les loisirs, le travail, les études, la vie quotidienne...) en s'appuyant sur l'expérience d'un pairémulateur bénévole. L'embauche d'une coordinatrice régionale pairémulation en octobre 2007, puis la première formation de 11 pairémulateurs quelques semaines plus tard, marque le démarrage officiel de ce dispositif.



Fort de ses années d'expériences, le GIHP Poitou-Charentes tente également de développer son offre de conseil et expertise en accessibilité. L'association contribue à la mise en place de plusieurs commissions communales ou intercommunales d'accessibilité (Buxerolles, Poitiers-CAP, Châtelleraut, Migné Aauxances, ...).

Des activités ou nouveaux ateliers se mettent en place :

- les sorties cinéma redémarrent en 2006,
- un atelier informatique débute en 2007 pour permettre aux adhérents qui le souhaitent de s'initier ou de développer leurs connaissances et pratiques de l'informatique,
- des sorties piscines sont organisées à partir de fin 2007.



Cette période sera également marquée par plusieurs bouleversements internes.

Le financement du poste Emploi Jeune d'animation de Karine Gouffé arrive à échéance. Une forte mobilisation bénévole se met alors en place pour pérenniser les actions loisirs. A partir d'octobre 2006, une permanence bénévole régulière est assurée. Il s'agit pour les bénévoles de se retrouver tous les premiers samedis du mois, afin d'échanger et d'organiser les futures activités. C'est aussi l'occasion d'accueillir les nouveaux bénévoles.

Association militante et reconnue dans la région, le GIHP Poitou-Charentes participe activement aux divers travaux initiés par la Région pour l'élaboration d'un Agenda 22 en Poitou-Charentes.

En 2006, grâce à la participation engagée des associations partenaires (notamment l'AFM et l'APF), le Collectif 86 se réorganise en place. Ce collectif associatif oeuvre pour une meilleure mutualisation des compétences, des énergies et des moyens d'actions des différentes associations membres, toutes concernées par le handicap dans la Vienne. Le collectif 86 retrouve ainsi rapidement une légitimité et une action réelle, notamment dans le suivi de la mise en place de la MDPH 86.

Le GIHP Poitou-Charentes se rapproche également d'autres associations telles que Vacances Ouvertes, agissant au niveau national pour favoriser le départ en vacances des personnes qui en sont exclues. Un premier partenariat, signé en 2007, permet l'implantation de Vacances Ouvertes en Poitou-Charentes. Alexandra Grézanlé, chargée de développement régional, est ainsi hébergée dans les locaux de l'association.

Des actions autour du tourisme adapté sont initiées avec le Conseil Régional.

... Les faits marquants durant cette période ...

La loi 102 du 11 février 2005 définissant le handicap dans toute sa diversité.

Trois principes forts sont introduits par cette loi :

- **l'accessibilité généralisée pour tous les domaines de la vie sociale (éducation, emploi, cadre bâti, transports...),**
- **le droit à compensation des conséquences du handicap,**
- **la participation et la proximité mises en oeuvre par la création des Maisons Départementales des Personnes Handicapées (MDPH).**

Les années 2005-2008 seront marquées par la sortie progressive des principaux décrets d'application.

LE GIHP EN 2008

L'association mène plusieurs actions destinées à favoriser l'autonomie des personnes en situation de handicap :

- Transport adapté
- Accompagnement social
- Expertise et conseils en accessibilité
- Cours d'autonomie et ateliers
- Formations et actions de sensibilisation
- Pairémulation
- Vie Associative



Le Conseil d'Administration au 25 avril 2008 :

Maryse SICOT QUINTARD présidente, Yoann MEDAILLON vice président, Alexandra GREZANLE trésorière, Julien JAKOB trésorier adjoint, Audrey VEVERT secrétaire, Aurélie BEGOIN, Simone BERRICHEL, Vincent CABALLERO, Philippe BOUDRET, Françoise HELOUIS.

Le Conseil d'Administration est également composé de 5 membres de droit : 1 représentant de l'AFTC et 4 représentants du GIHP National : Louis BONET, Bernard PFISTER, Bernard LESIGNE, Francis CARDIN. Ainsi qu'un invité permanent : Etienne Maier, directeur.

Maryse SICOT QUINTARD fête son 13^{ème} mandat d'implication dévouée, régulière et sans relache à la présidence de l'association.



L'équipe salariée au 1er janvier 2008 :

Etienne Maier (directeur), Fabienne Coëffard (secrétaire-comptable-reponsable des transports) ; 7 agents de conduite : Laurent Noir, Estelle Berrichel, Jean-Claude Refeuil, Martine Wallon, Anne-Marie Juffroy, Coralie Procureur, Fabrice Lacolle ; Céline Mauvieux (coordinatrice sociale-pairémulation), Sandrine Boutet (référente ASI).

75 adhérents

130 000 kilomètres parcourus

9 salariés

500 bénéficiaires directs

7 services spécifiques

1600 heures bénévoles

10 000 transports

6.5 équivalents temps plein

310 000 € de budget total

QUELQUES PERSONNALITES ...

Gérard Crombez

Philippe Saint-Martin

Raymond Jouanneau



Paul Flexer

Yves Devautour

Philippe Brottier

Roland Roux

Bernard Poulet



Présidences

Directions

**Hervé Monneréau
Nicolas Vimont Vicary
Maryse Sicot Quintard**

**Jérôme Houmault
Aline Mestdagh
Etienne Maïer**

Michel Grellier

Didier Lambert

Henri Garibal

Anne Lapeyre



Simone Berrichel



Bernard Lesigne

Jean Grollier

et on en oublie énormément...

... MARQUANTES DE L'ASSOCIATION

Ils ont fait partie de l'équipe salariée :

Grosgeorges Isabelle (secrétaire)	Caillet Mélinda (animatrice)
Renaudin Catherine (secrétaire)	Chenault Véronique (animatrice)
Labarussias Marlène (secrétaire)	Genaivre Denis (conduite)
Thouin Mireille (secrétaire)	Sadik Hassan Samir (conduite)
Joyeux Martine (animatrice)	Brossard Stéphane (conduite)
Devautour Jean-Yves (dessinateur, SIVP, animateur attelage)	Nkounkou Prosper (conduite)
Audignon Philippe (conduite)	Soussaintjean Annie (conduite)
Vedrenne Marie-Pierre (institutrice locomotion)	Le Moigne Anne-Marie (ergothérapeute)
Savio Dominique (éducatrice AVJ)	De Just Marie Edith (psychomotricienne)
Lahlou Christine (psychologue)	Vilneuve Philippe (conduite)
Oculi Bruno (conduite)	Rageau Didier (conduite)
Nicolas Marie-Christine (ergothérapeute)	Thomas Catherine (ASI)
Trubert France (psychomotricienne)	Dudoigt Guillaume (animateur, conduite)
Vignaud Simone (comptable)	Refeuillet Jean-Claude (conduite)
Costille Christian (animateur)	Lemesle Claire (ASI)
Canonne Henri (administratif)	Corinne Simon (ergothérapeute)
Houmault Jérôme (directeur)	Gouffié Karine (animatrice, conduite)
Meteau Sylvie (SIVP)	Guitet Florence (conduite)
Coëffard Fabienne (secrétaire, comptable, responsable transport)	Metais Maude (conduite)
Gobin Christophe (comptable)	Boutet Sandrine (ASI)
Jouhannaud Aurélie (animatrice saison)	Rimbault Mathieu (conduite)
Loizeau Anne (animatrice saison)	Abed Bachir (conduite)
Richard Mickael (animateur saison)	Berrichel Estelle (conduite)
Godin Sébastien (objecteur de conscience)	Maier Etienne (directeur)
Couturier Franck (objecteur de conscience)	Vayssettes Bernard (conduite)
Rezpallah Rachid (conduite)	Casseron Thomas (conduite)
Tranchet Pascal (conduite)	Wallon Martine (conduite)
Adga Mohand (conduite)	Juffroy Anne-Marie (conduite)
Noir Laurent (secrétaire, conduite)	Chartraire Karine (conduite)
Mestdagh Aline (psychomotricienne, directrice)	Duhautois Hubert (conduite)
Auvin Pascale (secrétaire)	Mauvieux Céline (pairémulation)
Mondet Christine (conduite)	Procureur Coralie (conduite)
Antelme Denis (conduite)	Lacolle Fabrice (conduite)
Muck Jean-Michel (conduite)	
Auger Maryline (conduite)	

NOS PARTENAIRES

Le GIHP Poitou-Charentes bénéficie de la reconnaissance et du soutien de nombreux partenaires.

Des partenaires institutionnels et financiers :

ANPE, AGEFIPH, Caisse d'Épargne, CCDSA, CDAPH, Communauté d'Agglomération de Poitiers (CAP), Conseil Général des Deux-Sèvres, Conseil Général de la Charente, Conseil Général de Charente-Maritime, Conseil Général de la Vienne, Conseil Régional du Poitou-Charentes, CPAM 86, COTRACT, Cuisines Schmidt, DDASS 86, DDE Vienne, DDETFP 86, DDJS 86, DISS 86, DRTEFP Poitou-Charentes, Fondation de France, FSE, GRSP, LOGIPARC, Mairies de Biard, Buxerolles, Croutelle, La Peyrathe, Mignaloux-Beauvoir, Migné-Auxances, Montamisé, Montreuil-Bonnin, Poitiers, Saint-Benoit, Saint-Martin l'École, Soyaux, Vouillé, Vouneuil sous Biard, Maison du Tourisme, MDPH (16, 17, 79 et 86), MSA, Mutuelle Intégrance, ORS Poitou-Charentes, PDITH 86, Préfecture de la Vienne, Régie des Transports Poitevins (Vitalis), etc.

L'association remercie tout particulièrement trois partenaires historiques : le Conseil Général de la Vienne, la Mairie de Poitiers et Logiparc.



Des structures :

ESAT, Établissements scolaires, IEM, IME, IMPRO, Maisons de retraite, Services Sociaux, Services Hospitaliers, Taxis de la Vienne, etc.

Des partenaires associatifs :

APF Vienne, AGMP, ASSHAV, Association Valentin Haüy, ATI 86, CAPEE, CAP Emploi, Collectif Poitevin pour le Logement, Centre d'animation de Beaulieu, CMN, CREDIS, Envie 86, GFPH, IPCA, MLI de Poitiers, Pourquoi pas - La Ruche, Saviscol, SATE 86, Tourne Autour, TTACC 86, Vacances Ouvertes, UDAF, etc.
Collectif 86 : ADAPEI 86, AFM, AFTC, APAJH 86, APF Vienne, Diapasom, Dominer son handicap, France Alzheimer, Handisup 86.
GIHP National et les autres GIHP.
Sans oublier tous les usagers des différents services.

Et on en oublie sans doute... qu'ils nous pardonnent.

Ce document témoigne de toutes les activités réalisées durant 30 ans, grâce au soutien de tous ces partenaires.
L'association tient à remercier particulièrement chacun d'entre eux pour l'aide apportée au GIHP Poitou-Charentes.

QUELQUES SIGLES

AAH : Allocation aux Adultes Handicapés
APAJH : Association pour Adultes et Jeunes Handicapés
ADAPEI : Association Départementale d'Aide Pour l'Enfance Inadaptée
AFM : Association Française contre les Myopathies
AFTC : Association des Familles des Traumatés Crâniens
AFT-FC : Association pour le développement de la Formation Transport - Formation Continue
AGEFIPH : Association pour la Gestion du Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées
AGMP : Association des Gardes Malades du Poitou
APF : Association des Paralysés de France
ANPE : Agence Nationale Pour l'Emploi
ASI : Appui Social Individualisé
ASSHAV : Association Sportive Sociale des Handicapés et Adhérents Valides
ATI : Association Tutélaire de la Vienne
AVH : Association Valentin Haüy
AVJ : Activités de la Vie Journalière
BEA : Bureau d'Etude "Accessibilité"
CAF : Caisse d'Allocation Familiale
CAP : Communauté d'Agglomération de Poitiers
CAPEE : Comité des Alternatives Poitevines pour l'Entraide et l'Emploi
CAPP : Cours d'Autonomie Pour les Personnes Aveugles
CAPPH : Cours d'Autonomie Pour les Personnes Handicapées motrices
CAT : Centre d'Aide par le Travail (devenus ESAT)
CCDSA : Commission Départementale de Sécurité et d'Accessibilité
CDAT : Commission Départementale d'Action Touristique
CDCPH : Conseil Départemental Consultatif des Personnes Handicapées
CDES : Commission Départementale d'Education Spéciale
CFAS : Centre de Formation pour Apprentis Spécialisé
CIN : Carte d'Invalidité Nationale
CNFLRH : Comité National Français de Liaison pour la Réadaptation des Handicapés
COTRAC : Collectif pour des TRansports ACcessibles à Tous
COTOREP : COmmission Technique d'Orientation et de REclassement Professionnel. Voir CDAPH.
CPAM : Caisse Primaire d'Assurance Maladie
GRAMCO : Caisse Régionale d'Assurance Maladie du Centre Ouest
CREDIS : Comité Régional Poitou-Charentes pour le Développement et l'Intégration Sociale
CREPS : Centre Régional d'Education Populaire et de Sport
DDASS : Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales
DDE : Direction Départementale de l'Equipe
DDJS : Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports
DDTEFP : Direction Départementale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
DISS : Direction des Interventions Sanitaires et Sociales
DRTEFP : Direction Régionale de Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
ECF : Ecole de Conduite Française
EPSR : Equipe de Préparation et de Suite au Reclassement
ESAT : Etablissement et Service d'Aide par le Travail
FSE : Fonds Social Européen
GFPH : Groupement Français des Personnes Handicapées
GIC-GIG : Grand Infirmé Civil, Grand Infirmé de Guerre

GRSP : Groupement Régional de Santé Publique
HLM : Habitation à Loyer Modéré
IAED : Institut national d'actions médico-sociales
IEM : Institut d'Education Motrice
IME : Institut Médico-Educatif
IMPRO : Institut Médico-PROfessionnel
LOGIPARC : Office Public de l'habitat de Poitiers (anciennement OPARC)
MLI : Mission Locale d'Insertion
MSA : Mutuelle Sociale Agricole
ORS : Observatoire Régional de la Santé
PCH : Prestation de Compensation du Handicap
PDITH : Plan Départemental d'Insertion des Travailleurs Handicapés
RQTH : Reconnaissance de Qualité de Travailleur Handicapé
RTP (ou Vitalis) : Régie des Transports Poitevins
SAVISCOL : Service des Auxiliaires de Vie SCOLAire
SIVOM : Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple
STCR : Société de Transport en Commun de la Région Poitou-Charentes
UDAF : Union Départementale des Associations Familiales
UNAPEI : Union Nationale des Associations de Parents d'Enfants Inadaptés

GLOSSAIRE / LEXIQUE

Agenda 22 : propose aux collectivités publiques un cadre pour conduire une politique transversale en direction des personnes en situation de handicap. Ensemble de règles de « bonne conduite » mis en œuvre dans les différents domaines de la vie courante : accessibilité, éducation, emploi, loisirs, sports, information, religion, soins de santé, réadaptation. (www.cfhe.org)

CDAPH : Commission des Droits à l'Autonomie des Personnes Handicapées. Résulte de la fusion de la Cotorep et de la CDES en 2006. Comité interne à la MDPH, qui se prononce sur l'orientation des personnes handicapées pour leur insertion scolaire ou professionnelle et sociale (prescription établissement spécialisé, attributions AEH, AAH, PCH, CIN, RQTH, ...).

CTP/STP : Etablissement Public Industriel et Commercial, aujourd'hui appelée la Régie des Transports Poitevins (RTP) ou VITALIS. Elle organise, gère et réalise les transports urbains de la Communauté d'Agglomération de Poitiers (CAP) qui regroupe 12 communes.

Ergothérapeute : professionnel de la santé. L'ergothérapeute contribue au traitement des troubles et des handicaps de nature psychique, somatique ou intellectuelle créant une désadaptation ou une altération de l'identité et vise à la réinsertion des personnes atteintes de ces troubles dans leur travail. L'ergothérapie sollicite les fonctions déficitaires et les capacités résiduelles des personnes traitées pour leur permettre de maintenir, récupérer ou acquérir la meilleure autonomie individuelle possible.

Hippologie : cours portant sur l'étude du cheval (anatomie, organisation, comportement, entretien, etc).

MDPH : Maison Départementale des Personnes Handicapées. Guichet unique d'accès depuis la loi 102 du 11 février 2005

Objecteur de conscience : paliatif au service militaire pour les jeunes refusant le port d'armes.

Psychomotricien : spécialiste qui agit sur l'équilibre psychologique par l'intermédiaire du corps dans le but de rallier le psychisme aux mouvements, de corriger et d'améliorer les fonctions mentales et comportementales de l'individu.

QUELQUES REFERENCES

REDACTION

La rédaction, la mise en page et la coordination éditoriale de cette revue ont été réalisées par Jessica Guillet.

Avec l'appui d'un comité de rédaction et relecture constitué de 31 personnes : Pascale Auvin, Aurélie Bégoïn, Louis Bonet, Philippe Boudret, Marie Claude Brunet, Vincent Caballero, Fabienne Coëffard, Géraldine Deniau, Guillaume Dudoigt, Annick Fouchet, Xavier Gilles, Laurence Godeffroy, Alexandra Grézanlé, Françoise Helouis, Julien Jakob, Rémi Jeanneau, Etienne Maïer, Valérie Maïer, Céline Mauvieux, Aline Mestdagh, Hervé Monnereau, Laurent Noir, Jean-Rémi Petit, Coralie Procureur, Vololonandrianina Raberison, Lova Rafaramirindra, Emilie Rageau, Charlotte Renou, Maryse Sicot Quintard, Audrey Vevert, Kejun Weng.

Un grand merci à tous pour leur indispensable contribution.

CREDITS ET IMPRESSION

Date édition : juin 2008
1 500 exemplaires
Crédits photos : GHIP National, photographies internes, Hervé Monnereau, GHIP 79
Imprimeur : Merico Poitiers

Où nous contacter ?

GHIP Poitou-Charentes
10, résidence Beaupty
Appt 147
86 000 POITIERS

Tél : 05 49 01 49 69
Fax : 05 49 44 26 41

E-mail : ghppc@free.fr
www.ghip-poitou-charentes.fr

IDENTITE

- Déclaration en Préfecture de la Vienne : 05 898 (J.O. du 20/10/1978 à Poitiers)
- Siret : 316 806 728 00028 - APE 913E
- Formation professionnelle : 54 86 00 53 886 (du 30/05/1995)
- Inscription au Registre des Entreprises de Transport Public Routier de Personnes n° 31680672
- Capacité à l'exercice de la profession de transporteur public routier de personnes n° VE 52.02.13928
- Licence 2006/54/0000527 pour le transport intérieur de personnes par route pour le compte d'autrui

Fondé en 1978, le GIHP Poitou-Charentes est membre du Groupement National pour l'Insertion des personnes Handicapées Physiques. Ce réseau associatif, reconnu d'utilité publique, oeuvre pour l'autonomie des personnes en situation de handicap physique (moteur ou sensoriel).

L'ambition du réseau GIHP est de favoriser l'insertion dans le milieu ordinaire de vie (insertion sociale, professionnelle et culturelle) afin que chaque personne puisse exercer sa pleine citoyenneté. Dans cet objectif, le GIHP Poitou-Charentes mène depuis 30 ans diverses actions dans le domaine du transport adapté, de l'expertise d'accessibilité, de cours d'autonomie ou encore des loisirs.

Indéniablement, en 30 ans, le cadre législatif (par les lois de 1975 et 2005) a considérablement modifié la prise en compte des personnes en situation de handicap.

En 30 ans d'actions et de militantisme par et pour les personnes en situation de handicap, à son niveau, le GIHP Poitou-Charentes a contribué à l'évolution progressive des mentalités.

Il aura fallu pour cela, au fil des années, se repositionner, voire se transformer, pour continuer à répondre au mieux aux attentes et besoins des personnes.

Reconnue aujourd'hui comme une association majeure dans son domaine, le GIHP Poitou-Charentes continue son combat.

Quelques pages d'histoire restent encore à écrire...

GIHP Poitou-Charentes
10, résidence Beaupuy - 86 000 POITIERS
Tél : 05 49 01 49 69 - Fax : 05 49 44 26 41
E-mail : gihppc@free.fr
www.gihp-poitou-charentes.fr